



Lancement et suivi de programmes concrets de développement

44, rue de la Paroisse
78000 VERSAILLES-FRANCE
Tél. 01.39.02.38.59
Fax 01.39.53.11.28
e-mail : interaide@interaide.org

Termes de référence

Evaluation finale du projet

**Renforcement des acteurs de l'éducation pour une
amélioration durable de la scolarisation en milieu
rural isolé dans les départements du Sud-Est, de
l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre - Haïti**

Convention n° CHT 1142 01 U

Décembre 2021

SOMMAIRE

I.	BREVE DESCRIPTION D'INTER AIDE	3
II.	DESCRIPTION DU PROJET.....	3
1-	FICHE RESUMEE	3
2-	CONTEXTE	6
3-	PARTENAIRES ASSOCIATIFS LOCAUX.....	9
4-	AXES D'INTERVENTION DU PROJET ET PRINCIPALES ACTIVITES CORRESPONDANTES :	9
5-	ANTECEDENTS EN MATIERE D'EVALUATION ET DE SUIVI-EVALUATION	10
III.	L'EVALUATION	11
1.	JUSTIFICATION DE L'EVALUATION.....	11
2.	OBJECTIFS DE L'EVALUATION	11
3.	QUESTIONS EVALUATIVES AU REGARD DES OBJECTIFS.....	12
4.	APPROCHE METHODOLOGIQUE INDICATIVE.....	13
5.	INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTRAINTES LOGISTIQUES	14
IV.	LIVRABLES ATTENDUS	14
V.	MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	15
1.	MOYENS HUMAINS (CRITERES DE SELECTION)	15
2.	BUDGET PREVU ET DUREE DE L'EVALUATION	15
VI.	CALENDRIER PREVISIONNEL	16
VII.	MODALITES DE CANDIDATURE.....	16

I. BREVE DESCRIPTION D'INTER AIDE

Créée en 1980, Inter Aide est une organisation humanitaire spécialisée dans la réalisation de programmes de développement, qui vise à ouvrir aux plus démunis un accès au développement. Les programmes répondent à des besoins vitaux précis. Mais à travers ces actions, notre objectif est avant tout de renforcer les capacités des populations les plus défavorisées à améliorer par elles-mêmes leurs conditions de vie.

Inter Aide mène à ce jour une cinquantaine de programmes en zone rurale répartis dans sept pays : Haïti, Ethiopie, Madagascar, Sierra Leone, Malawi, Guinée et Mozambique, et dans les domaines suivants.

- accès à l'eau, hygiène et assainissement,
- agriculture,
- santé communautaire, éducation à la santé dans les écoles, lutte contre les grandes endémies,
- appui aux écoles primaires.

Dans certaines zones, plusieurs programmes sont menés simultanément (santé + agriculture + accès à l'eau). Les méthodes et pratiques sont capitalisées et partagées à travers le réseau *Pratiques*.

II. DESCRIPTION DU PROJET

1- Fiche résumée

Nom de l'association	Inter Aide - www.interaide.org
Intitulé du projet	Renforcement des acteurs de l'éducation pour une amélioration durable de la scolarisation en milieu rural isolé dans les départements du Sud-Est, de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre - Haïti
Lieux d'intervention	Communes de Cerca-la-Source, de Côtes de Fer, de Grand-Goâve et de Verrettes – départements du Centre, du Sud-Est et de l'Ouest – Haïti
Thématique	Scolarisation primaire
Principaux financeurs	AFD ; Secours Populaire Français ; Fondation d'Aide à l'Enfance et au Tiers-monde ; Terre des Hommes Alsace ; Les Amis des Enfants du Monde ; Générations Solidaires ; Fondation de La Serre, autres privés.
Durée totale du programme	Cycles d'appui de 6 ans par cohorte ² d'écoles

Présentation synthétique du projet

Historique du projet

Inter Aide travaille depuis de nombreuses années dans le domaine de la scolarisation primaire dans les zones rurales isolées d'Haïti. Les premiers programmes dans ce domaine ont été conduits dans les mornes Cahos (chaîne des Montagnes Noires), département de l'Artibonite, de 1983 à 2010. En se désengageant de cette région Inter Aide a souhaité tester une méthode d'appui qui permette de poser un cadre de collaboration clair avec les écoles partenaires, en particulier sur la concentration de l'appui dans les investissements durables et un calendrier de désengagement prédéfini. Cette méthode s'est inspiré d'une méthode qui avait préalablement fait ses preuves à Madagascar. Elle a été mise en œuvre en Haïti dans la commune de Boucan-Carré en 2007. Les progrès réalisés en moins de 3 ans avec deux premières cohortes d'écoles¹ (hausse des effectifs, baisse des taux d'abandon et de l'absentéisme, augmentation du recouvrement des écolages, amélioration du travail des maîtres et de la gestion de l'école...) a confirmé la pertinence de dupliquer le processus d'appui dans la commune de Petit-Goâve (sections de Platon et des Palmes, département de l'Ouest) particulièrement fragilisée par le séisme du 12 janvier 2010 et où intervient notre partenaire local Concert-Action. En 2012, l'action s'est ensuite étendue aux écoles rurales de la commune de Hinche (partie haute de la section de Juanaria, voisine de Boucan-Carré, dans le Centre).

¹ Une cohorte = un groupe d'écoles partenaires participant au même cycle d'appui sur 6 ans.

En 2014, Concert-Action a lancé son propre programme d'appui à la scolarisation sur la commune de Côtes de Fer. En 2015 Inter Aide a également consolidé son action dans le département du Centre en ouvrant un autre programme dans la commune de Cerca-la-Source (section de Lamielle), puis en 2017 à Grand Goâve (Ouest) et en 2018, à Verrettes, en partenariat avec l'association Un Enfant par La Main.

Depuis 2007, Inter Aide a lancé six cycles d'appui, et son partenaire Concert-Action a lancé et achevé un cycle et prépare le lancement d'un deuxième.

Objet du projet

L'enjeu global du projet est d'accompagner la progression des taux de scolarisation observée ces dernières années dans le pays en participant à l'amélioration de l'efficacité du système scolaire. En effet la fréquentation scolaire n'est pas synonyme d'apprentissage, car pour ce faire elle doit aller avec l'assiduité des élèves et des enseignants, le respect du calendrier scolaire et d'une méthode pédagogique, la bonne utilisation des supports didactiques et un environnement de travail adapté. Pour atteindre ces conditions il faut une collaboration entre les acteurs de l'école, où chaque partie prenante (parents, enseignants, directeurs...) doit prendre conscience de sa responsabilité et de son rôle dans le « système-école ».

Résultats attendus

- Résultat 1- Les communautés de parents, les responsables des écoles et les autorités éducatives se mobilisent pour améliorer la qualité de la scolarisation des enfants.
- Résultat 2- La formation de l'ensemble des acteurs permet un fonctionnement plus efficace des écoles.
- Résultat 3- Les élèves des écoles partenaires disposent d'un environnement d'apprentissage durablement amélioré.

Méthodologie

Dans les sections communales ciblées les écoles recensées ont peu de moyens humains et matériels pour fonctionner correctement et sont donc très fragiles. Il est, de fait, essentiel de prendre en considération le contexte d'isolement et la capacité d'absorption des communautés afin que les renforcements apportés soient adaptés à la réalité de la zone. Pour ce faire, il faut veiller dans un premier temps à :

1. Bien cibler les écoles à appuyer en privilégiant une période de pré-ciblage qui permette d'**évaluer la dynamique communautaire et les besoins prioritaires à combler** ;
2. **Orienter l'appui vers des objectifs de scolarisation de base**, c'est à dire le 1^{er} cycle du fondamental (priorité à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul).

L'appui s'adresse uniquement à des écoles existantes. Les formes de cet appui dépendent des besoins prioritaires évalués avec les communautés et les leaders impliqués à la fin d'une **période de préciblage**, durant laquelle les communautés doivent clairement **démontrer une forte motivation et une réelle implication afin de pouvoir bénéficier d'un appui**.

Les écoles ayant fait preuve de leur capacité à faire fructifier les apports du programme au cours de cette période de pré-ciblage peuvent, en fonction des besoins, bénéficier des renforcements suivants, pendant une période prédéterminée et planifiée (étape par étape) :

- Formation des acteurs communautaires (assemblée de parents ; comité de parents et/ou équipe-école² ; directeurs) à une gestion responsable et efficace de l'école de leur localité ;
- Formation académique et pédagogique des maîtres ;
- Appui à des projets d'infrastructures, d'acquisition d'équipements et/ou de matériel didactique durables et d'assainissement.

² L'équipe-école est composée des maîtres, du directeur, et des membres élus du comité de parents.

L'approche privilégie la composante « **animation communautaire** » afin de susciter l'implication de l'ensemble de la « collectivité » locale autour du projet de l'école. De fait, parents d'élèves, comités de parents, maîtres, élèves, mais aussi représentants de l'Etat doivent contribuer, chacun à leur niveau, à l'atteinte des objectifs.

L'appui apporté se déroule en plusieurs étapes et les engagements respectifs de chacune des entités impliquées sont contractualisés et évalués à la fin de chaque année scolaire.

L'étape 1 : PRECIBLAGE (8 à 12 mois). Il s'agit de :

- Recenser **les écoles et les communautés** qui ont exprimé un intérêt ou une demande pour le projet (visites dans ces écoles, rencontres avec les communautés concernées et/ou leurs représentants et collecte de données complémentaires, notamment démographiques et sanitaires). Les inviter à faire **une demande écrite** afin de formaliser cette première démarche.
- Mener un diagnostic participatif avec les écoles qui dresse un premier état des lieux de leurs besoins. Les accompagner dans la définition d'un « projet école » visant l'amélioration de son fonctionnement.
- Suivre et accompagner **l'avancement des écoles préciblées par rapport à des indicateurs de progression et aux actions à entreprendre** (visites et bilans intermédiaires réguliers, réunions avec les différentes entités, formations et sensibilisations sur les rôles et responsabilités des acteurs au sein de l'école ...).
- Doter les maîtres et élèves des écoles les plus réactives de **matériel didactique de base** (programmes détaillés, manuels scolaires...).

L'étape 2 : APPUI RENFORCE (3 à 4 années). Il s'agit de :

- **Sélectionner les écoles** qui ont montré leur mobilisation pour améliorer leur fonctionnement et qui ont donc atteint tout ou partie des objectifs prédéfinis.
- Mettre à jour le « projet école » avec les différents acteurs concernés (parents, représentants des parents, directeurs, élèves, maîtres...), en s'assurant d'un degré de compréhension et d'appropriation suffisant. Utiliser les données produites pendant l'année de préciblage pour enrichir le diagnostic et proposer des solutions concrètes. En particulier, mettre l'accent sur le lien entre les résultats des tests de lecture/écriture/calcul (CB3) et le fonctionnement de l'école.
- **Renforcer l'appui** : sensibilisation et responsabilisation des parents d'élèves, structuration et formation des comités d'école, formation des directeurs et autres entités représentatives ; formation académique et pédagogique des maîtres ; réhabilitation ou construction d'un bâtiment, dotation d'équipements mobiliers, de blocs sanitaires et de matériels didactiques durables....
- **Suivre et accompagner l'équipe-école** dans la mise en œuvre de ces projets.
- **Evaluer la progression** de chaque école en termes d'effectifs, d'appropriation, de qualité de gestion, de recouvrement des écolages, de qualité de l'enseignement et de qualité de l'environnement d'apprentissage.

L'étape 3 : DESENGAGEMENT PROGRESSIF (12 à 24 mois).

Après **3 ou 4 années de collaboration intensive**, les problèmes de base (infrastructures, mobiliers et matériels didactiques de base, compétences de base des acteurs communautaires en matière de gestion) sont normalement surmontés durablement. La formation des maîtres et/ou des gestionnaires de l'école peut en revanche se poursuivre et justifier le **maintien d'une supervision et d'un suivi du bon fonctionnement des écoles sur une, voire deux années avec une équipe d'animateurs locaux (résidant sur la zone) restreinte.**

Situation du projet sur la période concernée par l'évaluation

À Amazone et Bras de Gauche (Côtes de Fer), l'équipe de Concert-Action a été constituée en 2014. 27 écoles ont participé à la phase de pré-ciblage, puis le nombre d'écoles s'est stabilisé à 22. Initialement le taux de survie était de 74 % (rapport entre effectifs de la 6^{ème} AF et de la 1^{ère} AF).

La fin du cycle d'appui était prévue pour juin 2020 mais une année de prolongement a été jugée nécessaire après la fermeture générale des écoles pendant la pandémie de la COVID-19. L'année scolaire 2020/2021 a permis de réaliser un recensement de population pour évaluer l'impact du projet sur la fréquentation scolaire.

À Lamielle (Cerca la Source) 27 écoles avaient exprimé leur intérêt pour participer au projet. La phase de préciblage a été lancée en juillet 2015 et le cycle d'appui devait se finir en juin 2021. Comme à Côtes de Fer, le cycle d'appui a été prolongé d'une année afin d'achever les chantiers en cours. Il est aujourd'hui dans sa phase de désengagement.

Sur Tènet (Verrettes) les enquêtes initiales ont été menées en 2018. La première année de préciblage a été faite en 2019/2020. Le partenariat avec l'association française UEPLM, qui travaille sur la zone et souhaite renforcer sa méthode d'appui aux écoles, a facilité le lancement des activités. L'instabilité politique et la pandémie ont provoqué deux départs consécutifs de responsables de programme, ce qui a ralenti la dynamique du partenariat. Aujourd'hui les actions d'appui sont relancées et le cycle d'appui entame sa 3^{ème} année.

Les sections de Tètabèf et Moussambe (Grand-Goâve, dans le département de l'Ouest) sont sans doute les zones les plus isolées du projet. Les enquêtes et le préciblage ont eu lieu en 2017/2018. La période de financement a concerné les années d'appui renforcé après le préciblage.

Groupes cibles initiaux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 13 400 élèves inscrits dans les écoles partenaires en année 1 et 2 (11 300 en année 3) qui verront une amélioration de leurs conditions d'apprentissage, ➤ 550 maîtres travaillant dans les écoles partenaires en année 1 et 2 (420 en année 3), ➤ 108 directeurs d'écoles partenaires en année 1 et 2 (84 en année 3), ➤ 9 400 parents qui seront formés sur les facteurs pouvant améliorer le fonctionnement des écoles et la qualité des apprentissages.
--------------------------------	--

2- Contexte

2.1 Contexte géographique

Premier État colonisé à avoir acquis son indépendance en 1804, Haïti est aujourd'hui le pays le plus pauvre du continent américain, avec un Indice de Développement Humain (IDH) le classant en 168^{ème} position sur 187 pays. La principale caractéristique de son système scolaire est qu'il se base surtout sur un réseau d'écoles privées (plus de 80% des écoles primaires). Une enquête nationale sur la scolarisation en 2017³ estime un taux net de fréquentation de 81,2% pour les deux premiers niveaux du Fondamental. Cependant il baisse à 28,9% pour le 3^{ème} niveau du Fondamental. L'enquête constate également qu'en milieu rural la baisse des effectifs est particulièrement forte dès la 4^{ème} année.

Le **département de l'Ouest** est le département le plus peuplé et concentre dans la capitale de Port-au-Prince et sa périphérie la densité de population la plus importante du pays. L'accès aux services de base y est pourtant très inégal, avec des niches de pauvreté importantes dans les bidonvilles ou dans les zones rurales isolées comme les sections ciblées de la commune de Grand-Goâve.

La commune de Grand-Goâve recense 136 000 habitants. La zone ciblée s'étend le long des Monts de Bellevue, sur deux sections communales qui regroupent environ 17 000 personnes : 2^{ème} de Tètabèf et 4^{ème} de Moussambe. Une piste carrossable permet d'arriver en véhicule 4x4 jusqu'à la limite de la zone, mais l'ensemble des déplacements doivent ensuite se faire à pied.

Les acteurs présents se limitent à l'Église catholique. Une école nationale fonctionne sur la section de Moussambe. Le cycle d'appui aux écoles a débuté en 2017/2018.

³ Étude sur les enfants non scolarisés en Haïti, UNICEF 2017.

Le **département du Centre** a été, du point de vue de l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement), l'un des départements les moins bien classés du pays, même si depuis la construction de la RN3 on peut constater une accélération de son développement.

La section communale de Lamielle est rattachée à la commune de Cerca la Source, située au nord-est du département, à la frontière avec la République Dominicaine. La section recense plus de 17 000 habitants, et est séparée du bourg par la chaîne Zavoka et Monte Frio. Sa principale localité est Tilory. On y trouve le seul dispensaire de la zone, ainsi qu'un important marché transfrontalier. Ce dernier est la plaque tournante des produits agricoles haïtiens, trouvant des débouchés dans le pays voisin et des produits manufacturés dominicains, qui y sont achetés par les commerçants haïtiens.

Le **département de l'Artibonite** a une surface équivalente au département de l'Ouest mais ne compte pas la même concentration de population. Sa géographie est marquée par l'axe du fleuve de l'Artibonite, sur les versants duquel se trouvent le massif des Montagnes Noires et la chaîne des Matheux.

C'est sur cette dernière que se situe la section communale de Tènet, commune de Verrettes. Le projet a été ouvert en 2018 avec l'appui du partenaire Un Enfant Par La Main. Cette section est accessible en véhicule 4x4, grâce à une piste qui traverse la zone en passant par la ligne de crête.

Le **département du Sud-Est** a pour chef-lieu la ville balnéaire et touristique de Jacmel et présente une densité de plus de 280 hab. /km². Le département se décompose entre une zone littorale assez bien desservie par les infrastructures routières, et l'arrière-pays, plus difficile d'accès, ciblé par le projet.

Les sections d'Amazone et Bras de Gauche sont situées aux confins de la commune de Côtes de Fer, dans une région montagneuse très mal desservie par les pistes carrossables et dépourvue en services sociaux de base. Les centres administratifs sont situés à plusieurs heures de marche ou de moto-taxi. La population, estimée à 10 000 habitants, ne dispose que de ses propres moyens pour répondre à ses besoins de base.

Le cycle d'appui a débuté en 2014, à la demande de Concert-Action et en partenariat avec cette dernière. 27 écoles ont participé à la phase de préciblage jusqu'en juin 2015, puis 22 écoles ont renouvelé le partenariat jusqu'à présent. Le cycle d'appui s'est achevé mi-2021.

2.2 Contexte éducatif

Au niveau national

L'**enseignement préscolaire**⁴ s'adresse aux enfants âgés de 3 à 5 ans. L'**enseignement fondamental** est constitué de trois cycles, les deux premiers (qui constituent le primaire) étant conçus comme le niveau d'éducation de base (de 6 à 12 ans) et le troisième comme un niveau d'orientation (de 13 à 15 ans).

Dans son rapport 2013 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le PNUD⁵ estime que des progrès notables ont été accomplis en matière de scolarisation. Le taux net de scolarisation⁶ (TNS) au niveau national est ainsi passé de 47% en 1993 à 88% en 2011⁷ et il est sensiblement égal pour les filles et les garçons. Haïti demeure toutefois en-deçà de la moyenne régionale (TNS de 95% pour l'Amérique latine et les Caraïbes). La progression d'ensemble est donc fragile et demande à être nuancée en prenant en considération l'efficacité réelle du secteur.

Une enquête plus récente (2017) réalisée par UNICEF estime elle que le taux net de fréquentation dans les deux premiers cycles du Fondamental est de 81,2%.

Cette même enquête souligne la fragilité des parcours scolaire et apporte une nuance importante, à savoir que les enfants inscrits ne doivent pas nécessairement être comptés comme étant normalement scolarisés. En effet le risque de décrochage est globalement important, et il est très accentué en zone rurale.

⁴ L'enseignement préscolaire n'est ni reconnu ni obligatoire et ne dispose pas de curriculum officiel.

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), République d'Haïti. 2014. Rapport OMD 2013, Haïti : un nouveau regard. Port-au-Prince.

⁶ Total des inscrits ayant l'âge officiel de fréquenter le primaire exprimé en pourcentage de la population correspondante.

⁷ Mais 73% en milieu rural.

Le secteur éducatif est marqué par une prédominance de l'offre privée, tant en zone rurale qu'en zone urbaine. Malgré l'augmentation du budget du MENFP, la Banque Mondiale estime que 63% des dépenses totales du secteur sont supportées par les ménages. Cette dimension induit une discrimination évidente pour les plus pauvres, qui ne pourront pas accéder à une éducation de qualité, ce qui perpétue et augmente les inégalités sociales du pays.

La place du français et du créole dans le système éducatif est d'ailleurs symptomatique de cette inégalité. Le français est toujours identifié comme la langue permettant un accès à une promotion socio-économique. Beaucoup d'écoles essaient de privilégier son enseignement malgré la place de langue seconde que lui attribue le programme officiel, et malgré la faiblesse des enseignants, ce qui rend l'école primaire peu efficace dans la transmission des savoirs véritablement utiles.

Cette inefficacité du système scolaire se traduit non seulement par des taux d'abandon importants, mais aussi par un taux de sur-âgés très élevés.

Des politiques volontaristes du gouvernement depuis 2012 en matière d'éducation ont permis de faciliter l'accès à la scolarisation primaire à travers plusieurs programmes : l'Éducation Pour Tous (EPT), le Programme de Scolarisation Universelle Gratuite et Obligatoire (PSUGO), le Programme de Nationalisation des Écoles Communautaires (PRONEC)... Ces programmes ont tous en commun de permettre un accès gratuit à l'école, à travers le financement direct (élargissement de l'offre publique) ou indirect (subvention aux écoles privées). De plus en plus, la stratégie du MENFP se recentre sur l'offre publique, mais sans en avoir les moyens : les professeurs sont embauchés mais ne sont pas payés avec régularité, ce qui provoque un dysfonctionnement chronique des établissements publics.

Enfin, la capacité du système à former les enseignants est principalement limitée par le fait que les plans de formation élaborés par le MENFP ne sont pas déployés. **Plus de 60% des enseignants du secteur privé n'ont aucune qualification académique et professionnelle.**

Situation dans les zones ciblées au démarrage du projet

La grande majorité des écoles recensées, dans les communes de Cerca-la-Source, Côtes de Fer, Grand-Goâve ne fonctionne que de manière intermittente (quelques mois de l'année) et avec des moyens humains, matériels et financiers très limités. Les classes enseignées vont rarement⁸ au-delà de la fin du 2^{ème} cycle fondamental (6^{ème} AF) et sont toujours organisées selon le système précédant la réforme Bernard de 1979⁹. Les enseignements dispensés le sont selon la méthode « traditionnelle » : apprentissage par cœur et répétitions collectives avec le maître.

La majorité des maîtres impliqués dans ces écoles ont été scolarisés au moins jusqu'à la 9^{ème} année fondamentale, mais **n'ont jamais reçu de formation spécifique pour enseigner**. Ce sont d'abord des paysans, parfois des pasteurs, ou bien des jeunes qui reviennent dans leur localité d'origine après avoir terminé deux ou trois cycles d'études primaires à Mirebalais, Hinche, ou encore Petit-Goâve.

Les écoles sont d'autre part très peu pourvues en infrastructures, équipements et matériel didactique, notamment en mobilier et en manuels scolaires. Dans leur grande majorité, les enfants ne disposent pas des supports d'apprentissage de base (cahiers et/ou ardoises, crayons...). Les écoles qui sont hébergées dans les bâtiments d'une église semblent offrir de meilleures conditions d'apprentissage, mais elles sont en général aussi sous équipées que les autres. Les infrastructures sont rudimentaires, constituées dans le meilleur des cas d'une simple « *tonèl peyi* »¹⁰ couverte de tôles ou du bâtiment d'une église.

⁸ Excepté sur les zones proches de la route et/ou d'un bourg important sur la commune de Petit-Goâve.

⁹ Cette réforme a institué le créole comme langue d'enseignement, modernisé le cursus académique et est à l'origine de l'organisation actuelle de l'enseignement primaire.

¹⁰ Tonnelle locale, très rudimentaire, et particulièrement exposée aux intempéries (quotidiennes en saison des pluies).

Enfin, le nombre d'enfants scolarisés dans chaque établissement est très variable, mais nombre d'écoles recensées scolarisent moins de 100 enfants. **Le retard scolaire est très important**, avec un âge moyen des élèves de 8 ans en 1^{ère} année fondamentale (au lieu de 6 ans)¹¹.

FOCUS SUR LA SÉCURITÉ

Les zones d'intervention du projet se trouvant dans des zones éloignées des centres urbains, elles sont généralement épargnées par les mouvements de protestation ou de banditisme. Les risques principaux se concentrent dans les déplacements pour y parvenir, en particulier aux sorties nord de Port-au-Prince (Croix-des-Bouquets) et sud (Martissant). Ce cahier de charges prend en compte ces risques en faisant des propositions concrètes en termes de méthodologie et d'organisation.

3- Partenaires associatifs locaux

Concert-Action est une association haïtienne créée en 1997 par un ancien chef de secteur d'Inter Aide, de nationalité haïtienne. Les deux associations ont été partenaires dans la conduite de différents programmes d'agriculture, d'accès à l'eau potable et de santé primaire dans les départements du Sud-Est et de l'Ouest d'Haïti. Concert-Action a également bénéficié à sa création d'un soutien de l'association française pour son renforcement institutionnel. L'association est désormais totalement autonome et bénéficie de financements de divers bailleurs occidentaux pour la mise en œuvre de ses projets. Concert-Action souhaitant étendre son domaine de compétences à l'éducation, un nouveau partenariat a été établi avec Inter Aide en 2010. Le rôle prévu pour Concert-Action dans le cadre de ce partenariat était le suivant : mobilisation des communautés et leaders de Petit-Goâve autour du renforcement de la scolarisation primaire ; appui logistique et mise à disposition d'un centre de formation à l'équipe scolaire de Petit-Goâve ; appui technique au programme scolaire pour les activités d'hygiène et d'assainissement. En parallèle, un responsable de Concert-Action a été formé sur la méthodologie du projet et a démarré une nouvelle action d'appui à la scolarisation dans la commune de Côtes de Fer.

4- Axes d'intervention du projet et principales activités correspondantes :

Résultat 1- Les communautés de parents, les responsables des écoles et les autorités éducatives se mobilisent pour améliorer la qualité de la scolarisation des enfants.

- 1.1 Recueillir, consolider et analyser les données de la scolarisation et du fonctionnement des écoles
- 1.2 Signer chaque année scolaire des contrats de partenariat avec les écoles intéressées et définir avec elles leur projet d'école sur la base des données analysées
- 1.3 Accompagner les acteurs dans le suivi et la réalisation des projets d'école
- 1.4 Associer les partenaires privés et publics actifs dans les zones d'intervention (élus locaux, Églises, associations locales, représentants du Bureau du District Scolaire, OSI) à l'analyse des données et à la capitalisation des résultats

Résultat 2- La formation de l'ensemble des acteurs permet un fonctionnement plus efficace des écoles.

- 2.1 Former 9 400 parents sur les enjeux d'une éducation de qualité
- 2.2 Former et suivre 550 maîtres et 108 directeurs d'école pour renforcer leurs compétences didactiques
- 2.3 Former et accompagner 108 comités et directeurs d'école dans le suivi et la gestion des établissements
- 2.4 Sensibiliser des acteurs de référence (équipe du projet, leaders communautaires et de la société civile, membres du BDS, partenaires) sur les enjeux d'une scolarisation de qualité

¹¹ En Haïti, l'intégration au système éducatif ne se fait pas de manière massive à l'âge de six ans (taux net de scolarisation à cet âge : 35%), mais aux âges qui suivent. Ce constat est d'autant plus marqué en milieu rural isolé.

2.5 Renforcement institutionnel et organisationnel d'associations travaillant sur l'amélioration de la scolarisation

2.6 Constitution et formation d'équipes d'animateurs et de conseillers pédagogiques locaux

Résultat 3- Les élèves des écoles partenaires disposent d'un environnement d'apprentissage durablement amélioré.

3.1 Appuyer 108 écoles partenaires dans la constitution d'un stock de matériel didactique adapté

3.2 Équiper les écoles partenaires du mobilier nécessaire

3.3 Construire ou réhabiliter 16 bâtiments des écoles partenaires

3.4 Former et évaluer des maçons locaux aux techniques de construction parasismiques et paracycloniques

3.5 Construire ou réhabiliter des blocs sanitaires pour les écoles

➡ *Le cadre logique du projet est présenté en annexe 1*

5- Antécédents en matière d'évaluation et de suivi-évaluation

Les différents programmes scolaires menés par Inter Aide en Haïti ont été évalués à cinq reprises. Les trois premières évaluations, présentées ci-dessous, ont principalement porté sur les actions menées dans la chaîne des Cahos (communes de Petite-Rivière de l'Artibonite et de Marchand-Dessalines – département de l'Artibonite) entre 1983 et 2010 :

- ⇒ une [évaluation réalisée avec le F3E en 2001](#) par un évaluateur français et un cadre du MENFP
- ⇒ une évaluation sollicitée par Aide et Action (bailleur principal à cette époque) et réalisée par un évaluateur haïtien en 2005
- ⇒ une [évaluation¹² sollicitée par le MAE et l'AFD et réalisée avec l'appui du F3E - par Catherine Delhaye, David Hacquin et Jacques-Norcis Jean](#) du Centre International d'Etudes pour le Développement Local fin 2011

Les actions menées de 2007 à 2013 dans la commune de Boucan-Carré, et celles en cours dans les sections des Palmes et de Delatte (commune de Petit-Goâve) et de Juanaria (Hinche) ont fait l'objet d'une évaluation externe en 2014 :

- ⇒ une [évaluation sollicitée par l'AFD et réalisée par William Michel et David Hodgkinson](#), fin 2014

La phase 2015 à 2018 prévoyait une évaluation intermédiaire, qui a été réalisée par Pierre-Emmanuel Couralet en 2017. Le même consultant a mené l'évaluation finale en 2018.

- ⇒ [Evaluation intermédiaire 2017](#)

- ⇒ [Evaluation finale 2018](#)

D'autre part, les actions sont évaluées en continu par les équipes terrain et par le chef de secteur (basé au siège et chargé de la coordination des programmes), qui réalise des missions trimestrielles sur les zones d'intervention. Un bilan formel est réalisé annuellement afin de mesurer l'atteinte des objectifs.

Pour évaluer les effets du projet, plusieurs enquêtes spécifiques sont menées sur des échantillons représentatifs. L'analyse des indicateurs permet de modifier la stratégie si nécessaire. On retiendra notamment :

- **Une enquête par école** (fonctionnement et conditions de scolarisation) au lancement de l'action
- Une enquête démographique exhaustive (par foyer) qui met en relief **les taux brut et net de scolarisation dans le primaire** (début du projet, et à la fin du cycle d'appui)

¹² Cette évaluation portait plus largement sur les effets et la stratégie d'Inter Aide dans la chaîne des Cahos à travers les programmes scolaire, santé, et de relance de la culture caféière.

- Une évaluation spécifique des **compétences de base des élèves en 3^{ème} AF** (test annuel)
- **Les capacités techniques et de gestion des comités et directeurs** sont évaluées au travers du suivi des indicateurs suivants : niveau de recouvrement des écolages ; taux d'abandon ; qualité de la gestion financière
- Les autres indicateurs mentionnés dans le cadre logique pour mesurer les résultats sont extraits des bases de données mises en place sur chaque zone.

Les deux dernières évaluations ont d'ailleurs apporté plusieurs propositions pour améliorer le système de suivi/évaluation, en particulier en termes d'homogénéisation des protocoles de recueil de données et des outils de consolidation. Ces propositions ont donné lieu à la modification de certaines procédures et la mise en place d'une base de données Access qui facilite une consolidation des données et leur exploitation.

III. L'ÉVALUATION

1. Justification de l'évaluation

Cette évaluation fait l'objet d'une demande conjointe de l'AFD (principal financeur du projet concerné) et d'Inter Aide. Le document de demande de subvention sera communiqué aux consultants qui souhaitent répondre à cet appel.

Cette évaluation intervient à la fin de la phase actuelle de 3 ans (2019-2021). En tant qu'évaluation finale elle doit permettre de vérifier l'atteinte des résultats, d'apporter une appréciation sur l'évolution de la stratégie, et de faire des recommandations pour les projets à venir.

Sur cette période, un cycle d'appui s'est achevé à Côtes de Fer, et un cycle d'appui est en train d'arriver à son terme à Cerca-la-source. Ces deux zones devraient être privilégiées par l'étude.

2. Objectifs de l'évaluation

Les cycles d'appui ont démarré respectivement en 2014, 2015, 2017 et 2018 dans les communes de Côtes de Fer, Cerca-la-Source, Grand Goâve et Verrettes. Pour chaque cohorte d'écoles, ils se présentent comme suit :

		PHASE III							
		Tranche 1 du projet en cours				Tranche 2 du projet en cours			
		année 1		année 2		année 3			
Communes	Sections	Année scolaire 2018-19	Année scolaire 2019-20		Année scolaire 2020-21		Année scolaire 2021-22		
		juil-dec 18	jan-juin 19	juil-dec 19	jan-juin 20	juil-dec 20	jan-juin 21	juil-dec 21	jan-juin 22
Côtes de Fer	Amazone/Bras de Gauche	année 4 de renforcement	année 4 de renforcement	année 5 de renforcement	année 5 de renforcement	désengage-ment	désengage-ment		
Cerca la Source	Lamielle	année 3 de renforcement	année 3 de renforcement	année 4 de renforcement	année 4 de renforcement	année 5 de renforcement	année 5 de renforcement	désengage-ment	désengage-ment
Grand Goâve	Tètabèf / Moussambe	année 1 de renforcement	année 1 de renforcement	année 2 de renforcement	année 2 de renforcement	année 3 de renforcement	année 3 de renforcement	année 4 de renforcement	année 4 de renforcement
Bainet	Haut Grandou					Diagnostic	Diagnostic	préciblage	préciblage
Verrettes	Ternette		Diagnostic	préciblage	préciblage	année 1 de renforcement	année 1 de renforcement	année 2 de renforcement	année 2 de renforcement
Cerca la Source	Kajou Brulé							préciblage	préciblage
		année 1		année 2		année 3			

L'évaluation portera sur **trois des communes ciblées par le projet** : Cerca la Source (section de Lamielle), Côtes de Fer et Verrettes.

L'évaluation poursuivra quatre objectifs principaux :

Objectif 1 : Analyser le système actuel de suivi-évaluation

Les deux évaluations menées pendant la dernière phase ont proposé un ensemble d'améliorations dans le suivi-évaluation pour que les données recueillies soient plus robustes et plus facilement exploitables dans l'analyse des effets du projet. Cette évaluation sera l'occasion de faire un point d'étape pour analyser le système de suivi-évaluation tel qu'il existe aujourd'hui. Cette analyse sera d'autant plus importante que les

visites sur le terrain peuvent être difficiles à organiser du fait de l'insécurité dans le pays. La validation externe du système de suivi-évaluation pourrait faciliter l'exploitation des données et les rendre d'autant plus intéressantes pour l'analyse des résultats.

Objectif 2 : Dresser un état des lieux des résultats obtenus en fin de cycle d'intervention (2019-2021)

Il s'agira essentiellement de recenser les objectifs et résultats atteints et/ou partiellement atteints, afin de valider de manière externe les progrès accomplis.

Les analyses devront prendre en compte le contexte politique particulier de ces dernières années, notamment les épisodes de *peyi lok*, ainsi que les effets négatifs de la pandémie du COVID-19 sur la scolarisation (fermeture nationale des écoles entre mars et juin 2020, décalage du calendrier scolaire).

Objectif 3 : Apporter une appréciation sur la pertinence des activités d'appui

Ce bilan utilisera la région de Lamielle comme champ d'observation privilégié, s'agissant d'une zone où le partenariat avec les écoles est en phase d'achèvement (l'année scolaire en cours est l'année de désengagement), mais aussi pour des raisons d'accessibilité (risques sécuritaires réduits et accès possible par la République dominicaine).

Cependant les données de Côtes de Fer pourront également être exploitées, en particulier celles du recensement de population effectué en 2021 et de l'évaluation interne menée par Inter Aide.

Objectif 4 : Faire des recommandations sur la base des observations réalisées

3. Questions évaluatives au regard des objectifs

Objectif 1 : Analyser le système actuel de suivi-évaluation

Est-ce que les indicateurs utilisés sont pertinents pour mesurer les résultats et les effets du projet ?

Les modes de collecte sont-ils suffisamment explicités, clairs, compris et appliqués sur le terrain ?

Les ressources allouées au renforcement du suivi-évaluation sont-elles suffisantes ?

Comment mieux exploiter les données disponibles, en particulier les indicateurs sexo-spécifiques dans une perspective genre ?

Objectif 2 : Dresser un état des lieux des résultats obtenus en fin de cycle d'intervention (2019-2021)

Les différentes cibles sont-elles atteintes ?

Quels ont été les facteurs principaux de ralentissement ?

Quels ont été les facteurs qui ont favorisé l'atteinte des cibles ?

Quelle appréciation peut être portée sur la qualité des résultats ?

Objectif 3 : Apporter une appréciation sur l'adaptation des activités d'appui

La modification du plan habituel de constructions de salles de classe est-elle adaptée ?

La stratégie actuelle d'équipement en manuels scolaires est-elle adaptée pour répondre à l'objectif de renforcement des apprentissages ?

Les « Guides de Progression » apportent-ils une plus-value pour le renforcement des apprentissages ?

La promotion de cadres locaux dans les programmes a-t-elle donné des résultats intéressants ?

Les activités pour faire émerger des initiatives locales pour la poursuite d'un soutien aux écoles sont-elles adaptées ?

Objectif 4 : Faire des recommandations sur la base des observations réalisées

Des recommandations sont attendues sur :

- Les éléments sur lesquels il faudrait capitaliser et diffuser les enseignements du programme
- Les partenariats à développer à l'avenir

Les recommandations prendront en compte les facteurs qui peuvent ralentir l'action, en particulier dans un contexte d'instabilité politique et sécuritaire qui pourrait se prolonger.

4. Approche méthodologique indicative

Les contraintes liées à la sécurité pèsent lourdement sur la présente proposition méthodologique. En effet, le pays sort à peine d'une paralysie générale de plusieurs semaines causée par la pénurie en carburant organisée par les gangs de la capitale. Ce blocage pourrait se renouveler à tout moment. C'est pourquoi nous minimisons le temps de travail sur le terrain et nous proposons d'organiser des entretiens à distance avec un maximum d'acteurs, tout en exploitant les bases de données du projet.

C'est pourquoi dans un premier temps, le travail d'évaluation pourrait se centrer sur la lecture des rapports disponibles, et sur l'analyse du plan de suivi-évaluation, des procédures de collecte de données, ainsi qu'une étude du fonctionnement des bases de données et des enquêtes réalisées. Si l'analyse valide la cohérence du système de suivi, l'équipe d'évaluateurs pourra mieux s'appuyer sur les données déjà disponibles.

(Cf. liste en annexe 2).

Ensuite l'équipe d'évaluation pourrait faire une visite de terrain sur un programme finissant. Du fait du contexte sécuritaire, notre proposition est de cibler la zone de Lamielle, qui par sa proximité avec la République Dominicaine, permettrait un accès par Saint-Domingue et Restauración (cf. carte des programmes en annexe 3). Ce choix permettrait d'éviter un passage par Port-au-Prince, même si cela implique de renoncer à rencontrer certains acteurs institutionnels en direct.

Enfin, après la visite de terrain, un ensemble d'entretiens avec les acteurs du projet et ses partenaires pourrait permettre de croiser les informations extraites des bases de données avec les observations faites à Lamielle.

À noter que les délais étant courts, l'équipe d'évaluation pourra choisir une répartition des tâches permettant d'avancer en parallèle sur les observations de terrain et l'étude des données disponibles. Cette répartition pourra être affinée lors de la réunion de cadrage.

Les évaluateurs devront nécessairement échanger (en présentiel ou à distance) avec les différentes catégories d'acteurs concernés par la scolarisation, en particulier :

1. Les acteurs directement impliqués dans les écoles : les directeurs d'écoles, les professeurs, les parents, les élèves. Il serait pertinent de cibler également des parents ne scolarisant pas leurs enfants.
2. Les acteurs institutionnels : les inspecteurs du BDS.
3. Les acteurs liés au projet : le Responsable d'Appui Terrain, le coordinateur du projet, les animateurs, les conseillers pédagogiques, les formateurs.

La nature et la durée des principales étapes de l'évaluation pourraient être les suivantes :

LIEU	ETAPE	DURÉE
A distance	Consultation de la base documentaire et analyse du système de suivi-évaluation	4 jours

A distance	Réunion de cadrage	1 jour
A distance	Rédaction de la note de cadrage	1 jour
Haïti	Mission sur la zone de Lamielle	7 jours
A distance	Rédaction et envoi du rapport provisoire	4 jours
A distance	Réunion de restitution	1 jour
A distance	Rédaction et remise du rapport final	2 jours
Durée totale de l'évaluation		20 jours

5. Informations pratiques et contraintes logistiques

- L'évaluateur(-trice) devra être accompagné(e) d'un guide connaissant parfaitement les zones d'intervention¹³. En outre, un interprète sera nécessaire si l'évaluateur(-trice) ne parle pas le créole haïtien. Il pourra s'agir d'une seule et même personne si le guide est francophone.
- La communication avec l'extérieur est restreinte : la couverture du réseau téléphonique est faible et il n'y a pas de connexion Internet (possibilité de se connecter via le réseau mobile, mais avec un très faible débit et seulement dans certaines localités).
- Inter Aide facilitera l'hébergement de l'évaluateur(-trice) dans une maison qui sera louée pour l'occasion. Les conditions d'hébergement sont basiques (énergie solaire, récupération d'eau de pluie...).

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Les produits attendus dans le cadre de cette évaluation **seront rédigés en français** et sont les suivants :

- Une **note de cadrage**, présentée quelques jours avant le départ sur le terrain, relatera les premières investigations effectuées par l'évaluateur (-trice) à partir des lectures documentaires et des entretiens menés en France. Elle présentera une première appréciation du plan de suivi-évaluation et des données disponibles et des propositions pour son exploitation, les questions et hypothèses qui guideront le travail sur le terrain, ainsi que la méthodologie d'évaluation proposée pour les phases suivantes de l'évaluation.
- Une restitution **post-mission** aura lieu **en France**, en visio-conférence et avec la participation si possible des représentants du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti, de l'Agence Française de Développement et de Concert-Action.
- Un **rapport provisoire** sera remis à Inter Aide et fera l'objet d'une **restitution**.
- Un **rapport final (50 pages maximum)** faisant suite aux remarques d'Inter Aide sera produit. Les droits moraux et patrimoniaux des rapports produits appartiendront à Inter Aide.

Ce rapport comprendra :

- une **partie principale** qui traitera :
 - de l'analyse des réponses aux questions évaluatives proposées pour chacun des trois premiers objectifs visés par l'évaluation (analyse du SSE, résultats atteints, pertinence des activités),
 - des perspectives et des recommandations, avec des propositions concrètes en vue de capitaliser la méthodologie, ainsi que des propositions stratégiques.
- un **corps d'annexes** qui reprendra les résultats, les tableaux et données factuelles nécessaires à une meilleure compréhension de l'information développée dans le rapport principal.
- une **synthèse (8 à 10 pages maximum)** qui comportera :

¹³ Inter Aide pourra, sur demande, proposer des personnes-ressources.

- un état des lieux,
- une synthèse de l'analyse des effets et résultats obtenus, des principaux constats ou conclusions majeures sur la base des attentes exprimées dans ces termes de référence,
- les recommandations et propositions de capitalisation de l'évaluateur(-trice).

Une version électronique des documents sera systématiquement jointe aux versions papier.

V. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

1. Moyens humains (critères de sélection)

Profil attendu

Etant donné les délais impartis, il est recommandé que l'évaluation soit réalisée en binôme, sur proposition de l'évaluateur (à budget égal). Cette configuration permettra de travailler en parallèle, notamment pour la mission terrain et l'analyse de la revue documentaire et des données.

Il est fait appel à un(e) évaluateur(-trice) :

- disposant d'une expérience et d'une expertise confirmée en **gestion et évaluation de projets** de développement rural dans les pays pauvres ;
- disposant de compétences avérées en **analyse et renforcement du système scolaire** ;
- familier(-ière) des **méthodes participatives** avec une forte responsabilisation des familles bénéficiaires.

En outre, l'évaluateur(-trice) devra de préférence faire état d'une bonne connaissance et d'une certaine expérience opérationnelle dans le **domaine de l'éducation** (notamment en matière de scolarisation primaire) **et de l'animation communautaire**.

Compléments

L'évaluateur(-trice) aura si possible une bonne connaissance d'Haïti en général et du milieu rural haïtien en particulier. Il (elle) sera parfaitement francophone ; la maîtrise du créole haïtien constituera un atout. Dans le cas contraire la constitution d'un binôme incluant un expert haïtien est recommandée.

Le choix de l'évaluateur(-trice) se fera sur la base d'un appel d'offres international. Les propositions des consultants intéressés par la présente évaluation devront inclure :

- Une proposition technique présentant la compréhension des enjeux de cette évaluation et des termes de références, et la méthode d'évaluation proposée ;
- Une proposition financière (faisant apparaître la TVA sur une ligne séparée) ;
- Le CV des consultants : formation, compétences et expériences dans les champs couverts par le projet et dans ce type d'action, ainsi que d'éventuelles références.

2. Budget prévu et durée de l'évaluation

Comme indiqué dans la partie III – 4 des présents termes de référence, la durée totale de l'évaluation est estimée à 20 jours.

Les offres financières s'élèveront à un montant total **maximum de 20 000 € TTC**.

Le devis du prestataire comportera **deux parties** conformément à l'annexe 3 :

1. **les honoraires**, faisant apparaître la TVA le cas échéant ;
2. **les autres frais**, remboursables sur présentation de justificatifs (y compris per diem pour Port-au-Prince, interprète, restitution/reproduction/diffusion/ communication).

Inter Aide prendra en charge les billets d'avion, les frais liés à l'utilisation du véhicule qui sera mis à disposition de l'évaluateur, ainsi que l'hébergement, la restauration et les déplacements locaux sur les sites des programmes. **Le prestataire n'aura donc pas à les inclure dans son devis.**

La TVA est payable dans le pays où le prestataire est établi ; s'il y est assujéti, il doit facturer Inter Aide avec la TVA en faisant apparaître le montant HT et le montant TTC (conformément à la directive 2008/9/CE du 12 février 2008 relative au lieu des prestations de services : nouvelles règles d'imposition).

Inter Aide facilitera, dans la mesure du possible, l'organisation logistique locale pour permettre le bon déroulement de l'évaluation (hébergement sur zone, organisation des déplacements, prise de rendez-vous sur le terrain...).

VI. CALENDRIER PREVISIONNEL

Les échéances suivantes sont indiquées **au plus tard**. Elles seront éventuellement ajustées en fonction de la date réelle de départ en Haïti.

Publication de l'appel d'offres :	10/12
Réception des offres :	27/12
Analyse des offres :	28/12
Annonce des résultats :	28/12
Revue documentaire :	du 29/12 au 03/01
Réunion de cadrage :	04/01
Remise de la note de cadrage :	07/01
Mission sur le terrain :	du 10/01 au 16/01
Restitution à chaud :	18/01
Remise du rapport provisoire :	21/01
Réunion de restitution :	24/01
Remise du rapport final :	31/01

VII. MODALITES DE CANDIDATURE

Les offres sont à adressées **au plus tard le 27 décembre** à minuit à l'adresse interaide@interaide.org en précisant l'objet « EVAL/SCO/HT2021 ».

Le dossier complet de demande à l'AFD sera communiqué aux candidats qui souhaiteront répondre à cet appel d'offres et en feront la demande.

ANNEXE 1 : Cadre logique du projet évalué

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer au renforcement de la scolarisation en Haïti pour que toutes les filles et tous les garçons suivent un cycle complet d'enseignement primaire de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles.	Proportion d'élèves qui ont dépassé le seuil minimal de compétence défini pour une évaluation d'apprentissage à large échelle. Taux d'achèvement du cycle primaire pour les filles et les garçons	Institut de statistiques de l'UNESCO (indicateur en cours de définition) Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique	Le pays ne connaît pas de crise majeure au cours de la période d'exécution du projet. Aucun événement ne vient modifier l'intérêt des communautés pour l'atteinte de cet objectif.
Objectifs spécifique	Lancer ou consolider une dynamique de scolarisation efficace dans les sections communales les plus démunies de Côtes de Fer, Grand-Goâve, Cerca la Source et Verrettes pour 13 400 enfants.	Âge moyen des nouveaux arrivants en 1ère AF Taux brut d'admission au primaire Taux de scolarisation des 6-11 ans Taux brut d'accès à la dernière année du primaire (TBADA) pour les filles et les garçons Taux de présence des élèves	Recensements de population Enquêtes annuelles des écoles	
	Renforcer la capacité de 108 écoles à offrir une scolarisation primaire de qualité.	Pourcentage d'élèves filles et garçons en 3ème AF sachant lire une phrase en créole (cible : 50%) Pourcentage d'élèves filles et garçons en 3ème AF sachant écrire une phrase en créole (cible : 50%) Pourcentage d'élèves filles et garçons en 3ème AF sachant résoudre une addition, une soustraction et une multiplication (cible 50%)	Test d'alphabétisation CB3	
Résultats attendus	1) Les communautés de parents, les responsables des écoles et les autorités éducatives se mobilisent pour améliorer la qualité de la scolarisation des enfants.	Nombre d'écoles partenaires du programme (cible : 108) Nombre d'inscrits dans les écoles (cible : 13 400) Nombre de comités de parents actifs (cible : 108) Proportion d'élèves avec un cahier et un stylo (cible : 100%) Proportion d'écoles ayant déposé un dossier pour la CIE (cible : 100%) Proportion d'écoles ayant obtenu la CIE (cible : 100%) Nombre d'associations locales investies dans l'amélioration de la scolarisation (cible : 2) Proportion de jours d'ouverture de l'école par rapport au calendrier officiel (cible : 80%)	Contrats de partenariats Base de données du programme Enquêtes annuelles des écoles Recensements de population	La situation économique des familles ne se dégrade pas au point qu'elles ne soient plus mobilisées pour l'atteinte de ces résultats. La politique de décentralisation se poursuit de façon effective et constructive dans le secteur éducatif ; les autorités locales administratives et éducatives sont mobilisées et participent au projet.
	2) La formation de l'ensemble des acteurs permet un fonctionnement plus efficace des écoles.	Proportion d'écoles utilisant le cahier de présence pour les élèves (cible : 100%) Taux de présence des maîtres (cible : >80%) Taux de redoublement en 1ère AF (cible : <10%)	Base de données du programme Enquêtes annuelles des écoles	
	3) Les élèves des écoles partenaires disposent d'un environnement d'apprentissage durablement amélioré.	Nombre d'élèves assis sur des pupitres livrés par le projet (cible : 5 100) Proportion d'élèves de la zone assis dans de bonnes conditions (cible : >75%) Nombre d'élèves disposant d'au moins un livre de créole et d'un livre de mathématiques livrés par le projet (cible : 4 700 élèves) Proportion d'élèves disposant d'au moins un livre de créole et d'un livre de mathématiques (cible : > 80%) Nombre d'élèves travaillant dans une salle de classe fermée construite par le projet (cible : 1 200 élèves) Proportion d'élèves travaillant dans une salle de classe fermée (cible : > 40%)	Base de données du programme Enquêtes annuelles des écoles	

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Activités à développer	<p>Activités pour R1</p> <p>1.1 Recueillir, consolider et analyser les données de la scolarisation et du fonctionnement des écoles</p> <p>1.2 Signer chaque année scolaire des contrats de partenariat avec les écoles intéressées et définir avec elles leur projet d'école sur la base des données analysées</p> <p>1.3 Accompagner les acteurs dans le suivi et la réalisation des projets d'école</p> <p>1.4 Associer les partenaires privés et publics actifs dans les zones d'intervention (élus locaux, Églises, associations locales, représentants du Bureau du District Scolaire, OSI) à l'analyse des données et à la capitalisation des résultats</p> <p>Activités pour R2</p> <p>2.1 Former 9 400 parents sur les enjeux d'une éducation de qualité</p> <p>2.2 Former et suivre 550 maîtres et 108 directeurs d'école pour renforcer leurs compétences didactiques</p> <p>2.3 Former et accompagner 108 comités et directeurs d'école dans le suivi et la gestion des établissements</p> <p>2.4 Sensibiliser des acteurs de référence (équipe du projet, leaders communautaires et de la société civile, membres du BDS, partenaires) sur les enjeux d'une scolarisation de qualité</p> <p>2.5 Renforcement institutionnel et organisationnel d'associations travaillant sur l'amélioration de la scolarisation</p> <p>Activités pour R3</p> <p>3.1 Appuyer 108 écoles partenaires dans la constitution d'un stock de matériel didactique adapté</p> <p>3.2 Équiper les écoles partenaires du mobilier nécessaire</p> <p>3.3 Construire ou réhabiliter 16 bâtiments des écoles partenaires</p> <p>3.4 Former et évaluer des maçons locaux aux techniques de construction parasismiques et paracycloniques</p> <p>3.5 Construire ou réhabiliter des blocs sanitaires pour les écoles</p>	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Responsable de Programme scolaire x 5 zones (4 expatriés, 1 Haïtien) - 1 mission d'appui Génie civil (expatrié) - 1 mission d'appui pédagogique (haïtienne) - 3 Chefs de secteur (2,2 ETP) assurant le suivi technique, l'évaluation et la programmation stratégique ; 1 Responsable finances (0,8 ETP) - basés en France, Espagne et Haïti - 1 chargé d'appui ponctuel pour l'amélioration du suivi-évaluation (25 jours) - Formateurs externes pour les sessions annuelles des maîtres - Maçons et charpentiers pour les constructions <p>Equipe locale Cerca la Source/Lamielle (12 pers.) jusque mi-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 coordinateur Projets écoles - 5 conseillers pédagogiques - 6 animateurs communautaires <p>Equipe locale de Côtes de Fer (12 pers.) jusque mi-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 coordinateur Projets écoles - 5 conseillers pédagogiques - 5 animateurs communautaires - 1 chauffeur <p>Equipe locale Grand-Goâve (12 pers.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 coordinateur Projets écoles - 5 conseillers pédagogiques - 5 animateurs communautaires - 1 gardien <p>Equipe locale Verrettes (8 pers.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 coordinateur Projets écoles - 3 conseillers pédagogiques - 4 animateurs communautaires <p>Equipe locale Cerca la Source/Kajou Brulé (8 pers.) à partir de 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 coordinateur Projets écoles - 3 conseillers pédagogiques - 4 animateurs communautaires <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Location de 4 maisons-bureaux et 4 dépôts selon les ouvertures/fermetures de programme - Kits informatiques, GPS, kit électrique solaire, fournitures de bureau - 4 véhicules tout terrain (déjà acquis) - Fournitures et matériel pédagogique pour les formations - Matériaux et outillage pour la construction des salles de classe et des équipements sanitaires - Mobilier pour les écoles (armoires, pupitres, tables et chaises adaptées pour le préscolaire) - Matériel didactique pour les écoles (programmes détaillés, manuels, dictionnaires, cartes de géographie, kit de géométrie, ardoises, etc.) 	<p>Coût total du projet sur 3 ans : 1 960 000 €</p> <p>dont participation AFD : 980 000 €</p>	<p>L'instabilité politique et l'insécurité n'empêche pas la mise en oeuvre des activités.</p> <p>Absence de turn over excessif au sein des équipes du projet et des équipes-écoles.</p> <p>Pas de rupture durable pour l'approvisionnement en matériaux de construction ni de hausse significative des coûts afférents.</p>

ANNEXE 2 : Ressources disponibles pour l'expert sélectionné

Demande de cofinancement initiale à l'AFD

Base documentaire qui sera mise à disposition pour l'évalueur(-trice) retenu(e)

- Comptes rendus technique et financier intermédiaires

Documents internes à Inter Aide

- Plan d'évaluation
- Outils de suivi et d'évaluation des programmes
- Rapports de mission des chefs de secteur

Documents de capitalisation

- Présentation de la démarche d'appui aux écoles mise en œuvre en Haïti (octobre 2011), en ligne sur le site <http://www.interaide.org/pratiques/education/education-et-scolarisation-primaire>
- Rapport du CIEDEL : Evaluation des effets et de la stratégie d'Inter Aide dans la chaîne des Cahos – Haïti (synthèse)
- Rapport d'évaluation des projets scolaires de fin 2014
- Rapport d'évaluation à mi-parcours des projets scolaires en 2017
- Rapport final d'évaluation des projets scolaires en 2018

Personnes ressources

- Chef de secteur Haïti pour Inter Aide
- Responsables de programme (*expatriés, ils sont en charge du suivi de chaque programme, ils sont basés en milieu rural, sur les sites d'intervention*)
- Equipes locales d'Inter Aide
- Responsables des partenaires locaux (Concert-Action)
- Responsables administratifs et financiers (*basé(e)s à Versailles*)

Site d'échanges Pratiques : <http://www.interaide.org/pratiques>

ANNEXE 3 : Cartes des programmes



ANNEXE 4 : Modèle de devis

Document Excel disponible sur demande

DEVIS POUR EVALUATION

MAJ : 01/01/2018

Nom du consultant ou de la structure / n° d'enregistrement :

Date

Intitulé du projet

La première partie du devis (en jaune) fera l'objet d'une **DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS**.

La seconde partie (en bleu) fera l'objet d'une **FACTURATION des HONORAIRES** avec le montant HT et la TVA qui doit apparaître séparément.

en €	Unité	à remplir Nb unités	à remplir Coût unitaire	calcul Coût total à justifier	Remboursé sur justificatif	calcul A la charge de l'ONG	Commentaires
Vols internationaux							
	Pays de résidence - France	Vol		0	X		
	France (Paris) - Haïti	Vol		0			
Déplacements Europe							
	dans le pays de résidence	Unité		0	X		
	en France	Unité		0	X		
Déplacements dans le pays							
	par train	Trajet		0	X		
	par air	Trajet		0	X		
	terrestre	Trajet					
	Per diem : hébergement + restauration à Port-au-Prince	jour		0	X		
	Autres (interprète, frais de communication...)	unité		0	X		
	Imprévus	unité		0	X		<i>Demande d'accord préalable à IA</i>
TOTAL SUR JUSTIFICATIFS				0		0	MONTANT MAXIMUM

	Unité	Nb unités	Coût unitaire HT	Total HT	TVA		Total TTC
					20%		20%
Honoraires expert 1	jour	0	0	0	0		0
	jour	0	0	0	0		0
Honoraires expert 2	jour	0	0	0	0		0
	jour	0	0	0	0		0
TOTAL FACTURATION				0	0		0

COUT TOTAL DE LA PRESTATION	0
------------------------------------	----------

Récapitulatif		
	HT	TTC
A verser au prestataire contre facturation	0	0
A verser au prestataire sur justificatifs	0	0
Total à verser au prestataire	0	0
Total à payer par Inter Aide	0	0
Coût total de la prestation	0	0